



Paris, le 11 mars 2016

à M. Stéphane Richard

Président Directeur Général du Groupe Orange

78, rue Olivier de Serres

75505 – Paris Cedex 15

Objet : Préavis de grève chez Orange SA.

Bonjour,

la fédération Sud dépose un préavis de grève de 24H pour le jeudi 17 mars 2016.

Il concerne l'ensemble du personnel des services d'Orange SA, salarié-es de droit privé et fonctionnaires, y compris les services cycliques.

Malgré la manifestation d'une opposition résolue du monde du travail et de la jeunesse, le gouvernement, à la demande du Medef, persiste à vouloir mettre en œuvre « une loi travail »

Nous revendiquons le rejet de toutes « nouvelles protections et libertés pour les entreprises » dont les salarié-es et tou-tes celles et ceux qui voudraient travailler feraient les frais d'une flexibilité et d'une précarité plus grande encore.

Les salarié-es d'Orange sont particulièrement concerné-es au moment où le groupe affiche des résultats financiers éclatants. Orange persiste à supprimer en France 14 000 emplois dans les 3 ans qui viennent et ne prévoit d'embaucher que 21% des alternant-es présent-es dans les services.

La « digitalisation » qui vient ne fera qu'accroître les gains de productivité sans qu'il ne soit discuté la perspective de diminuer le temps de travail pour le partager entre tou-tes celles et ceux qui voudraient travailler.

Les négociations salariales qui s'ouvrent démontreront également si nos revendications,

dont une augmentation de salaire uniforme de 100€ net/mois (1200€/an), seront entendues par la direction.

Ce préavis est motivé afin de permettre la participation du plus grand nombre de salarié-es aux manifestations annoncées le 17 mars 2016 pour un retrait total du projet de Loi travail.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la fédération SUD
Christian Pigeon